



Licence professionnelle Technico-commercial en produits et services industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technico-commercial en produits et services industriels. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038875

HAL Id: hceres-02038875

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038875>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technico- commercial en produits et services industriels

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle, ouverte en 2002 à l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Claude Bernard Lyon 1, forme des technico-commerciaux et des responsables spécialisés dans la commercialisation de produits et services industriels. Elle vise à développer la compétence commerciale globale d'étudiants issus d'une formation scientifique ou technique réussie, pour en faire à court terme des technico-commerciaux opérationnels et, à plus longue échéance, leur permettre d'accéder à des postes de chef de produit, directeur commercial, ingénieur d'affaires... Elle accueille un public en formation continue et surtout sous contrat, de professionnalisation ou d'apprentissage, en lien avec le centre de formation d'apprentis FormaSup Ain-Rhône-Loire.

Avis du comité d'experts

Le positionnement de la formation est très clair et très opérationnel, puisque s'appuyant sur une cible à la fois bien définie mais ouverte, pouvant ainsi correspondre à la réalité du marché local et régional mais également national.

La structuration de la licence professionnelle (LP) est clairement définie avec un découpage en sept unités d'enseignements (UE) dont cinq de cours. Ces cinq UE détaillent les outils de gestion, l'environnement économique, le marketing, la négociation et la communication couvrant ainsi les compétences métiers attendues. Les unités d'enseignement se déclinent en compétences professionnelles et sont mises en relation avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.

Les effectifs étudiants sont entre 26 et 30 sur les quatre dernières années. Durant les années 2009/2010 et 2010/2011, la LP comptait deux fois plus d'alternants en contrat de professionnalisation qu'en apprentissage mais la proportion s'est équilibrée en 2012/2013. La formation accueille également un public de formation continue (entre un et quatre étudiants sur les dernières années), essentiellement semble-t-il *via* le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le caractère professionnalisant de ce diplôme est attesté par la proximité de la formation avec les professionnels des secteurs concernés. En particulier, avec la métallurgie rhodanienne, un partenariat est établi avec son organisme de formation, l'association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI), qui concerne un pourcentage très significatif d'étudiants de la formation.

Les étudiants proviennent principalement de Bac+2 professionnalisé, de brevets de technicien supérieur (BTS) en majorité ou de diplômes universitaire de technologie (DUT). Les profils venant de licence générale sont plus rares mais néanmoins présents chaque année. Les spécialités initiales, de BTS comme de DUT, sont très variées.

Les taux de réussite sont très bons et en moyenne de 93 % sur les dernières années avec une moins bonne année en 2009/2010. Le taux de poursuite d'études est dernièrement de 15 % et en hausse, ce qui a amené la formation à des actions correctives. On note un fort taux (25 %) d'étudiants en recherche d'emploi sur les dernières enquêtes internes, réalisées par le responsable de formation. Ces chiffres s'expliquent car cette enquête est menée en sortie de diplôme. L'insertion à long terme est très bonne ainsi qu'en atteste l'enquête nationale. Bien qu'une LP à intitulé similaire soit dispensée à Saint-Etienne et à Roanne, les indicateurs de recrutement et d'insertion sont bons. La spécialité intéresse en effet le secteur industriel qui représente 22 % de l'emploi en Rhône-Alpes.

L'équipe pédagogique est bien répartie avec 33 % des enseignements dispensés par des professionnels et 27 % par des enseignants-chercheurs (en plus desquels 22 % sont dispensés par des enseignants-chercheurs associés de type PAST).

Le pilotage de la formation est satisfaisant avec plusieurs conseils qui se réunissent dans l'année. En particulier, a lieu une réunion annuelle entre l'équipe pédagogique, les tuteurs d'entreprise et les étudiants. Un comité de pilotage se réunit également deux fois par an, ainsi qu'un comité d'orientation dans le cadre du partenariat avec l'AFPI.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Deux enseignants-chercheurs, en économie et en gestion, assurent environ 20 % des enseignements. Leurs activités de recherche ne sont pas reliées à la formation. L'équipe pédagogique comporte aussi trois maîtres de conférences associés, sans qu'il soit fait référence à une activité de recherche les concernant.
Place de la professionnalisation	<p>C'est un des points forts de la formation, s'appuyant sur une omniprésence de cette préoccupation et en particulier par un accès uniquement par l'alternance, mais également en servant de fil conducteur aux projets tuteurés qui, pour être retenus, doivent mobiliser de réelles compétences professionnelles dans les domaines ciblés par la formation, avec un suivi strict de ces acquisitions et mise en œuvre.</p> <p>De plus, la formation permet de présenter le certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM 0027), pour les alternants dans le domaine de la métallurgie.</p> <p>Toujours dans le domaine de la métallurgie, une convention avec l'AFPI, organisme de formation spécifique, permet l'accès à un réseau d'entreprises.</p>
Place des projets et stages	<p>C'est également un aspect tout à fait satisfaisant de la formation. Les projets portent essentiellement sur des thématiques de mise en œuvre pratique de démarches commerciales venant ainsi en contrepoint des formations antérieures des étudiants qui sont à caractère scientifique.</p> <p>La place de l'expérience en entreprise est prépondérante par la pratique de l'alternance.</p>
Place de l'international	<p>L'aspect international est exclusivement exploité par la place de l'anglais dans la formation (40 heures) et la présence d'un cours de marketing international (24 heures), lui-même réalisé en anglais.</p> <p>La pratique de l'alternance rend difficile un réel développement à l'international de la formation, et on ne note ni partenariat, ni accueil, ni mobilité sortante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est assez sélectif et les étudiants, même s'ils sont de formations initiales diverses, n'ont pas de compétences commerciales et sont de même niveau. La formation ne met ainsi pas en place de module d'adaptation. Les taux de réussite ne nécessitent pas de dispositif particulier d'aide. Des demi-groupes de niveaux sont proposés en anglais. Le tutorat permet un accompagnement individualisé.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est en présentiel et les étudiants sont en contrat d'alternance, soit d'apprentissage, soit de professionnalisation. La formation accueille aussi chaque année quelques étudiants (entre un et quatre) relevant de la formation continue, via essentiellement le dispositif de VAE.</p> <p>Des enseignements sont disponibles en ligne via l'outil SPIRAL (serveur pédagogique interactif de ressources d'apprentissage) de Lyon 1 mis en place par l'université. La problématique des étudiants en alternance pourrait donner lieu à plus d'initiatives autour des enseignements numériques.</p> <p>L'IUT s'est doté d'un référent handicap. Des aménagements d'enseignements sont possibles pour les sportifs de haut niveau. Il n'est pas indiqué si ces dispositifs ont été mobilisés dans le cadre de la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation se fait sous la forme de contrôle continu. Elle peut prendre différentes formes, y compris inopinée. L'enseignant informe au début de son cours des modalités générales d'évaluation de son module.</p> <p>La partie en entreprise est évaluée par plusieurs notes : entreprise, mémoire et oral conformément à la réglementation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	Le livret de liaison existe mais son utilisation spécifique n'est pas explicitée. Il n'y a pas de dispositif précis d'évaluation des compétences ni de lien explicite avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cet aspect est à développer.
Suivi des diplômés	Cet aspect pourrait être amélioré. Localement, seule une enquête d'insertion est menée par le responsable du diplôme lors des soutenances. D'une part, la méthodologie est questionnable, d'autre part, les résultats font naturellement apparaître un taux d'étudiants en recherche d'emploi très important. Les enquêtes nationales à 30 mois donnent des résultats très satisfaisants mais avec un délai qui empêche d'évaluer correctement les dernières promotions sorties. Une enquête à six mois paraît nécessaire.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Suivant la charte qualité des licences professionnelles de l'UCBL, un comité de pilotage se réunit deux fois par an pour valider les préconisations du responsable de formation. Ce comité de pilotage intègre des professionnels mais pas de représentant étudiant. Dans le cadre du partenariat avec l'AFPI rhodanienne, un comité de perfectionnement concernant toutes les licences concernées se réunit également deux fois par an. Il manque, semble-t-il, un conseil de perfectionnement propre à la formation et intégrant des représentants des étudiants.</p> <p>Une procédure dynamique progressive d'amélioration des enseignements est mise en place autour de l'évaluation faites par les étudiants.</p>
---	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation très professionnalisante et bien ciblée.
- Un recrutement strict et adapté au positionnement vis-à-vis des objectifs.
- Les résultats et l'insertion satisfaisants pour les enquêtes 30 mois après la sortie d'études.

Points faibles :

- Une enquête interne à six mois, manquante.
- Le suivi insuffisant de l'acquisition des compétences.
- Le manque de formalisation de la participation des étudiants à un conseil de perfectionnement.

Conclusions :

Cette formation remplit très correctement les objectifs premiers d'une licence professionnelle, à savoir : permettre l'acquisition de compétences en vue de l'insertion professionnelle.

L'objectif de former à des compétences commerciales des étudiants titulaires d'un Bac+2 secondaire est bien rempli, et correspond certainement à un besoin des entreprises.

La formation serait certainement renforcée par la mise en place de meilleurs dispositifs de suivi de cohorte et de suivi de l'acquisition de compétences.

Il est recommandé de faire participer les étudiants au conseil de perfectionnement, et de veiller à la concurrence éventuelle avec la formation de même intitulé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1

Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Technico-commercial en produits et services
industriels
S3LP 160010299

Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la licence et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler, l'évaluation s'avérant plutôt très satisfaisante.

Nous nous emploierons à corriger quelques les points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE

